

# RANDO NOZ GOURMANDE « Entre Terre et Mer »

## Samedi 14 Septembre 2024

Départ : Ecole St Joseph, 2 Rue du Général Leclerc

### Bulletin d'inscription et chèque à adresser à :

**Ecole St Joseph (Rando Noz) 2 rue du Général Leclerc 56950 CRAC'H**

Nom et Prénom du Capitaine de l'équipe : .....

Adresse : .....

Code Postale : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Nombre de participants : ..... Adultes ..... Enfants (12 ans inclus)

Prénom des autres participants : .....

.....

.....

.....

Je joins un chèque ( libellé au nom de l'APEL Ecole St Joseph de Crac'h)

De .....x 14 € + .....x 8 € = .....

Signature

### Règlement de la randonnée :

- Art 1 : Seules les personnes ayant retourné leur bulletin d'inscription avec le règlement pourront participer à la randonnée.
- Art 2 : Le capitaine du groupe inscrit sur son bulletin tous les membres de l'équipe et assure le lien avec les organisateurs. Au départ, remise des consignes d'organisation et de sécurité.
- Art 3 : Le port de bonnes chaussures est recommandé ainsi qu'une lampe et un gilet jaune (sécurité).
- Art 4 : Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Les animaux ne sont pas autorisés.
- Art 5 : Le parcours ne comporte pas de difficultés particulières. Chacun va à son rythme.
- Art 6 : Respectez l'environnement : ne rien jeter sur le parcours (mégots, papiers, etc...) restez dans les chemins balisés et évitez les nuisances sonores à l'entrée des propriétés privées.
- Art 7 : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaut d'un participant ou de vol durant la manifestation. Chaque participant est assuré par sa propre responsabilité civile.
- Art 8 : Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les organisateurs.